



Après la forte mobilisation du 14 novembre (plus de 40% et de forts doutes sur l'exactitude des chiffres officiels), l'expression du «ras le bol» des agents continue de s'exprimer autour des JPO DGI et dans la préparation d'un nouveau temps fort national le 30 novembre.

En effet, lorsqu'elles ne sont pas annulées par des directeurs soucieux de ne pas offrir une tribune au mécontentement ambiant, les JPO sont l'occasion de manifestations partout en France, qui dénoncent le mépris de la direction générale à l'égard des agents, des syndicats et des revendications. Il faut remonter avant le conflit de 2000 pour retrouver un tel blocage du dialogue social à la DGI. Dans ce contexte, l'intersyndicale appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait de la fiche n°3 et l'ouverture de négociations sur les 4 points de la plate forme revendicative (emploi, rémunération, gestion, conditions de travail).

Le mépris du directeur général, ça suffit !

Lors du CTPC, pendant le bref échange qui a suivi la lecture de la déclaration intersyndicale, le directeur général n'a pas cru bon de donner des signes favorables à la reprise du dialogue social. Bien au contraire, il s'est livré à un exercice désormais classique chez lui : Mépris, suffisance et arrogance !



Cliquez dans snui.fr

Voici quelques extraits de la réponse de B. Parent qui justifie déjà à elle seule la poursuite de l'action :

« Ce n'est pas un plaisir de supprimer des emplois, c'est notre devoir, c'est notre contribution à l'effort national... 35000 agents (remarque du SNUI : moins de la moitié !) gagnants dans l'harmonisation indemnitaire, il n'y a donc pas matière à rouvrir, sur cet aspect de fond, des négociations... Pour nous, la règle de l'ancienneté ne doit plus être un monopole absolu devant lequel tout doit céder... Je n'ai pas le sentiment que notre système d'indicateurs soit tombé dans l'excès...Cependant, ce n'est pas à l'agent de base de décider des priorités... ».

Cette attitude méprisante du directeur général a encore contribué à renforcer l'unité syndicale. Cela se traduit notamment par la décision intersyndicale de suspendre toute participation aux groupes de travail et aux CTP, aux niveaux national et local.

Le bras de fer est farouchement engagé et le rapport de force se construit en notre faveur. Il faut continuer d'agir et de relever la tête, il faut réaffirmer dans la durée et dans l'unité syndicale notre détermination à gagner sur les revendications très majoritairement portées par les agents.

GRÈVE NATIONALE LE 30/11/2006

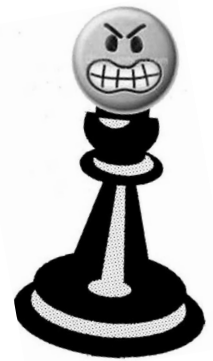
Règles de gestion et CAP C

Dès le printemps, à l'occasion des mutations C, le SNUI avait tiré le signal d'alarme sur les conséquences de la politique de suppressions d'emplois qui accentuent la déréglementation de la gestion des personnels. Pétition nationale, CAP mouvementée, l'action syndicale avait permis d'obtenir des promesses de la direction générale mais celle-ci ne les a pas respectées. En effet, lors de la préparation du mouvement complémentaire C, les suppressions d'emplois programmées pour 2007 sont déjà anticipées (49 départements fermés) et les documents transmis ne sont pas fiables car différents de ceux du CTPC Emplois ! Mensonges et opacité, on est loin de la transparence nécessaire à une gestion humaine des agents.

Avenir de l'IAD et des petits sites

Craignant d'être vulnérable en présentant son vrai dossier de « bloc des particuliers » lors du groupe de travail du 19 octobre sur les secteurs d'assiette, la direction générale a nié avoir un projet global face à l'interpellation de l'intersyndicale. Sa façon de « saucissonner » les sujets alors qu'ils sont intimement liés (CSP à distance, Accueil et PVFI, compétences croisées, fusion CDI-CDIF, séparation gestion-contrôle...) associée à son refus de livrer l'état de ses réflexions pourtant bien avancées sur la « liposuccion » des petits sites (25% des CDI perdraient leur SIE, certains sont même voués à la fermeture) illustre sa volonté de ne pas vouloir débattre réellement des restructurations qui concernent directement tous les agents et leurs conditions de vie au travail.

L'administration doit arrêter le mensonge !



Performances et flicage

Quelque soit son service et son métier, chaque agent des impôts se sent violenté par les outils de flicage conçus aussi pour produire coûte que coûte de bons résultats pour la satisfaction du contrat de performances. Outre les pressions qui s'exercent sur l'agent, c'est la fiabilité même des résultats qui est mise en doute surtout lorsque l'on analyse les effets du « pilotage du management par objectif » sur les conditions d'exercice de missions. Priorité d'un jour abandonnée le lendemain, sacralisation des missions « visibles et mesurables » au détriment de la justice fiscale, rentabilité du contrôle fiscal, arrangements statistiques ... L'administration se ment aussi à elle-même !

Emplois

« On attaque l'os ! » C'est ainsi que le SNUI a caractérisé les retombées dans chaque direction de la politique dogmatique de suppressions d'emplois. C'était à l'occasion du groupe de travail sur les gains de productivité du 13 octobre qui a tourné court puisque l'administration avait, ce jour là, préféré « réciter sa leçon sur l'efficience » plutôt que de prendre en compte les doléances des agents de plus en plus surchargés et pas toujours aidés par la formation professionnelle. 1383 suppressions d'emploi pour 2007, c'est inacceptable, et c'est faux de dire que la DGI peut améliorer encore la qualité de toutes ses missions en supprimant plus de 1 000 emplois par an. D'ailleurs, certains DSF sont « gênés aux entournures » lorsqu'ils sont interpellés par les agents sur ce sujet.

Rémunération

Après deux ans de campagne « Réclamons notre dû ! », pendant laquelle le SNUI a « levé le tabou du fric », l'administration dit avoir bouclé son dossier mais elle n'a en fait traité que l'aspect harmonisation des régimes indemnitaires, qui plus est partiellement : nombre d'agents se sentent légitimement floués par le nouveau système. C'est une revalorisation forte, pérenne et générale que nous exigeons, pas des primes au coup par coup et que pour certains ! Et que dire des dispositifs dits de prime à la mobilité accordés au compte goutte !

Sur ce sujet aussi l'administration ment quand elle affirme que les agents sont « gagnants ».

GRÈVE NATIONALE LE 30/11/2006